

# Le modèle ADEME en danger...

Projet de loi menaçant les Directions Régionales de l'ADEME ainsi que, à terme, l'avenir de l'ADEME.

Présentation du projet de loi au Conseil des Ministres reportée au mois de mai

## Nos rencontres avec les parlementaires



Notre premier objectif reste que l'article « ADEME » de ce projet de loi ne soit pas présenté.

Cependant dans l'optique où le gouvernement poursuivrait dans cette voie, nous avons sollicité des échanges auprès de parlementaires de différents horizons politiques pour être prêt.es à réagir si ce projet de loi devait être examiné :

- Bien que du Maine-et-Loire, la députée de Saumur, Mme Anne-Laure BLIN ([Les Républicains](#)) n'est pas acquise à la cause de l'ADEME : elle a déposé une proposition de loi le 18 novembre 2025 visant « à lutter contre l'agencification de l'Etat », et en particulier à supprimer l'ADEME. Sans changer de positionnement idéologique, elle a néanmoins convenu qu'elle aurait dû nous rencontrer plus tôt ...
- Ancienne ministre de l'Écologie, Mme Delphine BATHO, députée des Deux Sèvres ([Génération Ecologie](#)) n'est pas pour une agencification de l'Etat, mais est contre la suppression de ce qui fonctionne, comme l'ADEME.
- Mme Eva SAS, députée de Paris, et M Tristan LAHAIS, député d'Ille-et-Vilaine ([Les Écologistes - EELV](#)) sont co-rapporteurs de budgets écologie (dont ADEME) à la commission des Finances. Ils nous ont enseigné la mécanique de la discussion d'un projet de loi. Le point clef pour convaincre les parlementaires est d'étoffer notre argumentaire sur la plus value pour la Transition Ecologique de garder l'ADEME autonome des DREAL.
- M Pierre BARROS, sénateur du Val-d'Oise ([Parti communiste](#)), président de la commission d'enquête du Sénat sur les Agences de l'État, a apprécié notre posture de défense de la Transition Ecologique.

Les représentantes des parlementaires au CA de l'ADEME, Mme Anna PIC, députée de la Manche ([Parti socialiste](#)) et Mme Nicole BONNEFOY, sénatrice de la Charente ([Parti socialiste](#)) nous ont également apporté leur soutien.

Nous retenons aussi de ces échanges qu'il nous faut désormais **cibler nos sollicitations vers les parlementaires qui seront influents dans leur groupe** lors de l'examen du texte dans les 2 chambres. Dans la mesure de nos moyens, nous poursuivons donc notre mission de défense des salarié.es en devenant lobbyistes, au sens noble du terme !

**Nous vous donnons rendez-vous lundi 4 mai de 13 à 14h pour un point syndical sur la situation.**

**La mobilisation continue ...**

